



# RENCONTRE DE TRAVAIL DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES)

---

## **Communiqué final**

Ouagadougou, 29-30 juin 2026

Opérationnalisation des Sessions confédérales des Parlements de l'AES

**Rencontre de travail des Présidents des Parlements  
de la Confédération des États du Sahel (AES)**

*Ouagadougou (Burkina Faso), les 29 et 30 juin 2026*

À l'invitation de Son Excellence le Président de l'Assemblée législative du peuple du Burkina Faso, Leurs Excellences les Présidents des Parlements des États membres de la Confédération des États du Sahel (AES) se sont réunis à Ouagadougou, les 29 et 30 juin 2026, afin d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole additionnel relatif aux Sessions confédérales des Parlements de la Confédération des États du Sahel (AES) et de convenir des mesures propres à accélérer leur opérationnalisation.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des Chefs d'État de la Confédération et de la feuille de route de l'An II de l'AES. Elle traduit la volonté commune des autorités des trois États membres de renforcer l'architecture institutionnelle de la Confédération et de consolider la participation des représentants des peuples à l'édification de l'espace confédéral.

Les Présidents des Parlements ont procédé à un examen approfondi des progrès accomplis depuis l'adoption du Protocole additionnel relatif aux Sessions confédérales des Parlements ainsi que des défis restant à relever pour permettre la tenue de la session inaugurale des Sessions confédérales des Parlements de l'AES.

À l'issue de leurs travaux, les Présidents des Parlements :

1. ont salué les avancées enregistrées dans la construction institutionnelle de la Confédération des États du Sahel (AES) ;

2. ont relevé la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des activités prévues dans la feuille de route de l'An II relatives aux Sessions confédérales des Parlements de l'AES ;
3. ont adopté une feuille de route actualisée assortie d'un calendrier de mise en œuvre des principales activités préparatoires ;
4. ont convenu de finaliser, dans les meilleurs délais, l'ensemble des dispositions administratives, juridiques et techniques nécessaires à la tenue de la session inaugurale des Sessions confédérales des Parlements de l'AES ;
5. ont invité chaque Parlement national à finaliser les procédures internes de désignation de ses représentants conformément aux dispositions du Protocole additionnel ;
6. ont décidé de renforcer le mécanisme de coordination entre les trois Parlements afin d'assurer un suivi régulier de l'exécution des décisions arrêtées.

Les Présidents des Parlements ont, en outre, réaffirmé que les Sessions confédérales des Parlements de l'AES constitue un pilier essentiel de la gouvernance de la Confédération, appelé à contribuer à l'harmonisation des législations, au renforcement du contrôle des politiques confédérales et à la promotion de l'intégration des peuples des États membres.

Ils ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'État, Président de la Confédération, pour son engagement constant en faveur de l'accélération du processus d'opérationnalisation et de consolidation des instances confédérales.

Ils ont également adressé leurs vifs remerciements à l'Assemblée législative du peuple et au peuple burkinabè pour l'accueil chaleureux, les marques de fraternité ainsi que les excellentes dispositions prises pour assurer le plein succès de la rencontre.

Par ailleurs, les Présidents de parlements ont adopté une motion de soutien au Burkina Faso suite à la résolution adoptée le 18 juin 2026 par le parlement européen sur la situation des droits humains au Burkina Faso.

Les Présidents des Parlements ont enfin réaffirmé leur détermination à œuvrer, en parfaite synergie avec les Chefs d'État et les autres instances confédérales, à l'édification d'une Confédération des États du Sahel (AES) forte, souveraine, intégrée et pleinement au service des aspirations de ses peuples.

**Fait à Ouagadougou, le 29 juin 2026**